



BORT-LES-ORGUES

VIE MUNICIPALE

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL

Rédaction : Mairie de Bort-les-Orgues — Tél. (55) 96.00.29

EDITORIAL



La coutume des vœux au seuil d'une nouvelle année relève d'une très ancienne tradition dont on voudrait qu'elle donne un poids et une réalité à tous les souhaits et bonnes intentions qui s'expriment en cette occasion.

Bien sur, tout ceci est conventionnel. Sous d'autres cieux ce n'est que le premier janvier que les hommes échangent ainsi leurs souhaits et leurs espérances. Mais pourtant, comme nous, ils ont senti la nécessité de marquer une étape, de faire une halte dans la course de nos jours. C'est une coutume universelle de s'arrêter un temps pour souffler un peu et pour regarder l'horizon de l'avenir. Naturellement en cette occasion et quelle qu'en soit la date, les hommes se réjouissent d'être là tous ensemble et organisent une fête en l'honneur de l'année qui va commencer pour la forcer, en quelque sorte, à être aussi faste que possible.

Malgré des difficultés inévitables, c'est en vertu d'espérances que nous cultivons symboliquement au plus profond de nous mêmes, que nous venons ainsi en plein hiver, nous souhaiter une bonne année.

C'est ainsi que l'an dernier dans l'éditorial de ce même bulletin d'information municipale, je formulais des vœux dictés, pour partie, par les inquiétudes que m'inspirait la situation locale du moment.

Ce qui se profilait à l'horizon nuageux de 1984 et menaçait l'activité économique de notre Cité est arrivé, aggravant une situation de l'emploi déjà préoccupante et entraînant son corollaire d'anxiété et de difficultés journalières pour les familles concernées.

Cette situation qui inquiète aujourd'hui la population et fait l'objet de la préoccupation constante de vos élus, inspirait déjà mes propos de l'an dernier quand je souhaitais que nos vœux ne soient pas seulement réciproques mais qu'ils soient aussi communautaires.

Faire confiance à la solidarité et à la fraternité d'une population quand un bon nombre de familles sont préoccupées par l'incertitude de leur quotidien et de leur avenir, me paraît être le souhait que nous devons formuler tous ensemble au seuil de cette année 1985.

C'est dans les difficultés que se révèle la cohésion d'une communauté, mais c'est avec l'espérance et les efforts de tous, que se bâtit son avenir.

L'homme nait débiteur de la solidarité humaine.

Pour 1985, souhaitons que ces aphorismes dictent notre conduite de chaque jour.

A toutes, à tous, à chacune et à chacun : bonne année 1985.

J.-P. DUPONT
Maire de Bort



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Ainsi que l'annonçait notre précédent bulletin d'information, les travaux de maintenance des bâtiments de C.E.S. et du Lycée Technique, prévus depuis 1982 vont pouvoir être réalisés, sur une période de deux ans afin de répartir raisonnablement la participation de la Commune.

C.E.S. : Montant travaux 560.289,00 Francs - Subventionnés à 65 %.

- mise en conformité de l'installation gaz
- réfection toiture gymnase, isolation
- mise en conformité de l'installation électrique du gymnase
- remise en état de deux cages escaliers
- travaux de sécurité atelier T. M.
- réfection sanitaires extérieurs

LYCÉE : Montant travaux 384.513,00 Francs - Subventionnés à 84 %.

- mise en conformité de l'installation électrique de l'atelier fer
- réfection du caniveau et canalisations du chauffage gymnase
- réfection canalisation égouts
- réfection de la couverture du préau

Soit au total pour 944.803,00 Francs de subvention et un complément financier de la Commune de 257.547,00 Francs.

Enfin, l'aménagement du parking principal à l'intérieur du Lycée Technique près de l'entrée Route de Champs a pu être réalisé grâce à l'utilisation d'un surplus de matériaux (rectification d'un virage du C. D. 979 à proximité) et à la bonne volonté des responsables de l'entreprise et du Maître d'Oeuvre chargés des travaux routiers.

FOIRES ET MARCHÉS

★★★ La foire de Sainte-Croix,

qui a lieu traditionnellement le lundi suivant la Fête locale, du fait de nouvelles données :

- rentrée des classes début septembre
- journée de congé accordée par le Maire fixée à une autre date
- toutes les industries travaillant

ne semble plus présenter le même intérêt. L'ensemble de la Commission demande donc au Conseil Municipal que cette foire soit avancée au samedi.

★★★ Déballages forains

La Commission circulation - Stationnement avait fait remarquer que le samedi, notamment en saison estivale, les forains occupaient Place Marmontel un nombre important d'emplacements de stationnement et avait pensé les limiter. Cette solution risquant de poser des problèmes au niveau de la sélection des gens autorisés, Le Conseil Municipal a décidé d'interdire tout déballeage le samedi Place Marmontel, s'appuyant sur un certain nombre de faits et de besoins nouveaux (accroissement du nombre de véhicules, ouverture d'un Casino, nécessité pour le commerce local d'offrir un parking au centre-ville, etc...).

Le déballeage aura désormais lieu Place du 19 Octobre, ce qui aura également pour but de créer un courant commercial entre le bas et le haut de la ville.

Dans la mesure d'emplacements disponibles, la Place de la Nation pourra être utilisée ainsi que le Foirail, ce qui permettra de répondre à toutes les demandes.

Aucun déballeage côté opposé à la Mairie ne devra gêner la circulation, par contre la descente côté Mairie pourrait être interdite.

Ces aménagements se feront au fur et à mesure et selon les besoins.

Il sera demandé aux forains de mettre les véhicules non indispensables sur les parkings. Ceci deviendra effectif dès janvier 1985.

Des articles dans la presse préciseront aux consommateurs ces nouveaux aménagements.

SPORTS - LOISIRS - CULTURE

★★★ Dans le cadre de la Programmation 1985 et sur proposition de la Commission, le Conseil Municipal a sollicité une aide financière auprès du Conseil Général de notre Département afin de réaliser la construction d'un court de tennis extérieur supplémentaire, en béton poreux.



★★★ Certains travaux de maintenance de nos installations particulièrement urgents ont pu être réalisés :

- remplacement d'un disjoncteur à la piscine
- révision du revêtement de sol du gymnase route de Champs et tracé des terrains (nouvelles règles en Basket), pour la somme de 5 621 Francs.

D'autres retardés dans l'attente d'une subvention demandée par la Commission des bâtiments communaux ne pourront être exécutés que durant l'inter-saison sportive.

- réfection des couloirs des vestiaires du Pré Mongeal
- reprise des carrelages de la piscine

★★★ L'achat de matériel indispensable aux activités sportives est également prévu aux budgets supplémentaire 1984 et primitif 1985, soit :

- éléments d'un système d'arrosage automatique avec tuyaux
- aspirateur moderne pour l'entretien quotidien de la piscine.

★★★ Les travaux d'agrandissement et d'aménagement de la pelouse de notre terrain de Foot-ball au Pré Mongeal devraient être réalisés normalement au printemps 1985.

★★★ Une réunion au Centre Culturel, le 14 Novembre a permis le recensement des diverses activités et d'établir une grille de fonctionnement des locaux, affichée à l'entrée. Il faut noter parmi les nouvelles activités le lancement du Centre Médico Psycho Pédagogique les Lundis et Mercredis et l'élargissement de l'enseignement musical (piano, guitare...) les Samedis.

LE SAVIEZ-VOUS ?



★★ Le Budget général de la commune de BORT pour l'année écoulée représente toutes sections confondues une masse de 19.676.065 Francs, soit près de 2 Milliards de centimes.

Parallèlement à ce budget général figurent les budgets des services annexes : Eau, Assainissement, Abattoirs qui dans une présentation globale regroupée élèvent l'ensemble des comptes communaux pour 1984 à la somme de 22.650.737 Francs.

★★ La location du Château de Val, propriété de la commune de BORT, à l'Office du TOURISME, est définie par un bail garantissant à la ville une part non négligeable sur les recettes assurées par les visiteurs du site. Ainsi, pour 1984, la recette dépassera-t-elle 10 Millions de centimes.

TOURISME ET TRAVAUX

Les travaux d'adaptation actuellement en cours sur le «siphon» du barrage devraient être complétés par d'importants aménagements de la retenue de BORT et éventuellement d'un site voisin du Pays BORT - ARTENSE. Les chantiers actuels ou à venir drainant un personnel dont la mobilité implique très souvent le recours à un hébergement «caravanning», la Municipalité a été saisie d'une demande d'accueil dans les structures existantes. Un groupe de travail a donc étudié les possibilités d'ouverture du Terrain de Beau Soleil hors saison après réadaptation d'une partie des installations aux contraintes hivernales. Ainsi, après accord du Conseil Municipal intervenu le 30 Novembre le terrain de camping situé près de la zone de la Tuilerie sera désormais ouvert tout au long de l'année afin de faciliter leur séjour aux nouvelles familles appelées à vivre dans notre cité. Les investissements nécessaires concernent essentiellement l'isolation et la mise hors gel d'un bloc-sanitaire soit 25.000 Francs de travaux.

VOIRIE URBAINE



★★★ Lors de sa dernière réunion le Conseil Municipal a voté les crédits pour la réfection de la Route de la Cascade.

Les dossiers administratifs étant constitués, le début des travaux est intervenu courant décembre, de manière que cette voie importante de notre cité desservant deux lotissements et le Centre de la Saule puisse permettre une circulation enfin adaptée aux exigences.

★★★ Par ailleurs la Commune ayant reçue une subvention départementale concernant la rectification des trottoirs côté nord du Boulevard Voltaire, ces travaux devraient pouvoir se réaliser dès le début de l'année 1985.

A noter que cette opération identique à celle déjà effectuée côté sud, facilitera certes, grâce à la «sur largeur» obtenue, les échanges dans le quartier mais supprimera également un goulot d'étranglement dans la traversée de BORT, cette rue constituant le tronçon urbain du C. D. 979 entre Champs et Margerides.

ECLAIRAGE PUBLIC

La Commission compétente étudie actuellement un projet de rénovation de l'éclairage public du centre de la ville (faubourg - place Marmontel - rue de Paris).

Espérons que quelques subventions autoriseront, dans de bonnes conditions, le passage de l'étude à la réalisation, peut être dès 1985.

NOCES D'OR :

Fidèles à la tradition instaurée depuis le début de son mandat, Jean-Pierre DUPONT a reçu à l'Hôtel de Ville, courant Octobre, Monsieur et Madame REZZI puis Monsieur et Madame DONADIEU afin de célébrer les noces d'or de ces Bortois. Les Membres du Bureau d'Aide Sociale ainsi que les Adjoints, entouraient le Maire à l'occasion de ces cérémonies amicales.

RADIO-LOCALE :

Les négociations préliminaires se sont poursuivies tout au long des semaines afin de dégager quels pourraient être le cadre et les modalités de fonctionnement d'une radio locale implantée à BORT mais concernant et couvrant le maximum de Communes liées au Pays de BORT-ARTENSE. L'approche du problème s'avère délicate et demande réflexion en particulier au niveau des structures et des responsabilités mais un démarrage effectif devrait intervenir dès l'été prochain.

BASE DES AUBAZINES :

Le Bureau du Syndicat Mixte constitué pour l'aménagement du site des Aubazines s'est réuni le 23 Octobre afin de faire le point sur le projet en cours de réalisation. Les inquiétudes concernant le versement effectif des subventions relatives aux travaux déjà attribués à des entreprises, ont été partiellement levées par les responsables de la SOMIVAL. Afin d'assurer l'essentiel, le bureau a donc décidé de se retrouver début 1985 pour dégager une ouverture minimum sur la saison à venir. Dans le cas où les autres participations de l'Etat seraient encore différées, le Bureau proposerait de terminer la voie d'accès à la base conditionnant l'exploitation officielle de la plage dès le mois de Juin.

VISITE A LA CASCADE :

Les Administrateurs locaux ont accueilli à la Cascade le Samedi 17 Novembre, une délégation du Conseil Général, présidée par le sénateur

MOULY. Sous la conduite de Monsieur DESLIENS, Directeur de l'Etablissement et WILD Responsable de l'Association des Centres du LIMOUSIN, les personnalités présentes ont visité les installations et se sont intéressées au fonctionnement des nouvelles structures opérationnelles depuis la rentrée 1984.

RESTRUCTURATION NECESSAIRE :

Le groupe de travail municipal chargé de la restructuration de la salle des fêtes (compte-tenu des difficultés rencontrées par le dossier au niveau des services régionaux compétents) a décidé de faire appel à de nouvelles propositions, examinées, courant décembre. Le projet retenu sera présenté aux services spécialisés dans la perspective d'un subventionnement raisonnable et de toutes façons indispensable.

NOUVELLE AFFECTATION :

Monsieur BEJOT, Directeur de l'Hôpital de BORT, bénéficiant d'une nouvelle affectation a quitté notre ville. A cette occasion, un vin d'honneur a été organisé le 9 Novembre dans l'établissement, à l'initiative de Monsieur DUPONT, Président du Conseil d'Administration, ceci en présence de nombreuses personnalités locales et départementales. Les meilleurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions ont été formulés à l'attention de Monsieur BEJOT.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Dans le cadre des perspectives abordées au cours des réunions du Comité BORT-ARTENSE le problème de l'incinération des ordures ménagères a fait l'objet de discussions exploratoires centrées essentiellement sur les conditions minima nécessaires pour une exploitation raisonnable. Un certain nombre de communes ont manifesté leur intérêt et les services spécialisés des deux départements Cantal et Corrèze vont définir en collaboration les premières formes d'un projet dont la réalisation effective à moyen terme pourrait s'avérer indispensable.

AVEC NOS ASSOCIATIONS !

*** **CROIX ROUGE** : Le Comité d'arrondissement de la Croix Rouge qui a tenu ses assises à BORT, le Dimanche 25 Novembre a prouvé une fois encore le dynamisme et l'efficacité de ce mouvement et son rôle prépondérant, sans doute irremplaçable, certes dans l'intérieur de l'hexagone mais aussi bien au delà de nos frontières. L'Antenne locale avait fort bien organisé les choses démontrant que cette Association Bortoise et ses bénévoles sont toujours disponibles et à hauteur des tâches qui leurs sont confiées.

*** **SAPEURS-POMPIERS** : Les Chefs de Corps des Centres de Secours de la Corrèze ont organisé le Samedi 24 Novembre à BORT une importante et fructueuse séance de travail à laquelle ont participé une centaine de personnes.



Parfaitement préparé par les Sapeurs-Pompiers Bortois ce rendez-vous automnal a permis d'aborder les nombreux problèmes posés tout au long de l'année lors de leurs multiples et diverses interventions au service des particuliers ou des communautés.

Le bilan annuel pour BORT permet de répertorier :

- 54 sorties en ambulance soit :
 - 17 accidents de la circulation
 - 2 accidents du travail
 - 15 accidents divers
 - 20 malaises voie publique ou lieux publics
- 41 incendies soit :
 - 21 feux de cheminées
 - 5 feux d'immeubles
 - 11 feux de broussailles
- 106 interventions contre frelons
- 40 sorties de nature diverse

Ainsi du 1^{er} Janvier 1984 au 28 Novembre 1984, le bilan global s'établit à 241 interventions, total déjà supérieur à celui enregistré en 1983.

Effectif de la Compagnie : 25 hommes + 2 médecins

*** Amicale des ANCIENS DU LYCÉE :

Dimanche 11 Novembre, le pays de BORT, coteaux parés des ors et fauves automnaux, s'était réveillé sous un ciel uniformément bleu, illuminé d'un soleil éclatant.

Les dieux de l'amitié avaient donc bien fait les choses pour cette journée de rencontre, organisée par l'association des anciens de l'école pratique et du lycée technique.

Le succès dépassa les prévisions les plus optimistes et c'est plus d'une centaine de personnes qui se retrouvèrent dès le matin pour communier avec les souvenirs d'antan et renouer des liens de jeunesse rompus pour certains, au gré des aléas de la vie depuis plus de vingt ans.

Un programme dense attendait bortois d'hier et d'aujourd'hui, un programme éclectique certes mais adapté aux goûts et souhaits de chacun : exposition de photos d'autrefois sur lesquelles on parvint à retrouver des visages amis ou des lieux familiers parfois disparus, visite du groupe Marmontel où bien des «hommes devenus» purent évoquer les fredaines d'antan, rencontre sportive entre personnel actuel et anciens élèves sous l'oeil critique ou amusé des conjoints présents, repas exceptionnel préparé avec talent par les services de restauration de l'établissement. Inutile de préciser que les conversations allèrent bon train au fil des heures trop vite écoulées et que le petit bal du dimanche soir qui clôtura la journée permit à chacun de puiser dans les énergies encore disponibles avant l'inévitable séparation assortie de la promesse d'un proche rendez-vous fixé au printemps 1985...

CIRCULATION - STATIONNEMENT

*** Interdictions

- Attention ! la Rue des Ecoles est en sens interdit «sauf riverains et urgences médicales» depuis son départ.

- Il a été décidé dans un but de sécurité de placer un stop à l'intersection de l'avenue du Docteur Lescure et de la Rue Jean Cocteau (dans le sens Rue Jean Cocteau - Avenue du Docteur Lescure). C'est le seul carrefour qui n'était pas protégé sur cette artère.

*** Rue de Paris

Une lettre avait été remise à chaque commerçant les incitant à laisser leurs propres véhicules sur les parkings voisins. Dans cette rue où la circulation est difficile il convient de faciliter les choses en offrant davantage de places à la clientèle.

Le non respect des interdictions de stationnement dans cette même rue pose chaque jour des problèmes de circulation. La Gendarmerie et les Gardes Municipaux vont y veiller plus particulièrement.

*** Points noirs

- Toujours des points où le stationnement n'est pas respecté :

- Emplacements réservés pour LIVRAISONS
- Impasse ancienne poste
- Rue de la République et petites rues donnant Rue de Paris et Boulevard Voltaire.

PERMANENCE DES ADJOINTS

SAMEDI DE 10 HEURES A 12 HEURES.

- JANVIER : MM. CHASTEL et BRUN

- FEVRIER : MM. SULLY et ROQUES

- MARS : MM. DESVERNOIS et MORELLO

MERCREDI ENTRE 11 HEURES ET 12 HEURES

M^{me} Weermeer (Affaires Sociales).

En dehors de ces permanences annoncées et assurées régulièrement, Monsieur le Maire reçoit exclusivement sur "rendez-vous".

LA CASCADE OU 165 ANS D'HISTOIRE LOCALE

Lorsqu'en 1820, Monsieur Siméon MIGNOT traversant la forêt d'Olgère (Cantal) décida de participer à l'adjudication lancée pour la forêt de Gravières, débuta en fait l'histoire du domaine de la Cascade de BORT.

Gravières acquis pour la somme de 50.000 Francs, la première exploitation forestière fut concrétisée par flottage des bois jusqu'à la scierie mécanique de Saint-Thomas, remplaçant d'éphémères hauts-fourneaux.

Ce moyen de transport naturel très prisé encore aujourd'hui dans les pays nordiques ou au Canada, révéla bien entendu la cassure brutale du «Saut de la Saule». La famille MIGNOT songea très vite au parti que l'on pouvait tirer de cette chute naturelle pour la production d'une énergie bon marché susceptible d'alimenter une industrie. Très répandu dans certaines régions de France, le moulinage de la soie parut répondre à des besoins réels. Aussi, Monsieur FORSSE, Maire de BORT, consentit en 1850 la libre utilisation de la chute en contrepartie de l'industrie implantée.

En réalité, la première usine de la cascade de la Rhue, construite fin 1856 démarra effectivement le 15 Mai 1857. L'énergie hydraulique produite par un barrage de sept mètres de haut (démoli en 1904) naissait grâce à un petit canal actionnant une grande roue de bois fonctionnant jusqu'en 1910. Deux turbines de 250 et 100 CV installées en 1902 et 1910 fournissaient la puissance énergétique nécessaire aux installations industrielles.



Bort - Vue des bâtiments de soierie de la Cascade

UNE VIE EN VASE CLOS

700 ouvriers avant 1876, époque où des difficultés très graves provoquèrent 300 licenciements, 500 personnes en 1891 (année où furent traités 50.000 kilos de soie), puis nouvelle récession : 265 ouvrières en 1914 et 100 environ au moment de la crise de 1931. Entre temps, le 15 Décembre 1898, la famille SENECLAUZE avait acheté le domaine.

Le personnel féminin, surtout des jeunes filles se comportait en quelque sorte en communauté religieuse, le régime étant celui de l'internat assuré par les religieuses de la Sainte-Famille de LYON. La communauté vivait un peu en vase clos, assurant l'essentiel de ses besoins mais aussi complétant l'éducation de son personnel grâce à des cours divers...

Avec des fortunes diverses, l'entreprise continua ses activités mais en 1959, l'adaptation aux nécessités nouvelles apparut insuffisante malgré le moulinage mensuel de 1.500 kilos de soie de Chine et du Japon, 2.000 kilos de nylon et des quantités moindres de tergal. La fermeture ne surprit en fait personne et l'usine fut rattachée au siège à BOURG-ARGENTAL...

D'IMPORTANTES TRAVAUX

Les élus locaux très conscients de l'importance du domaine, ne se faisaient par contre aucune illusion quant à l'utilisation de vieux bâtiments très mal adaptés aux nécessités modernes. Il fallut donc un concours exceptionnel de circonstances pour permettre de découvrir de nouvelles perspectives. Cet heureux hasard fut l'arrivée de Jacques CHIRAC en Haute Corrèze. La rencontre avec Baptiste PAPON, Maire

de la commune, ses relations avec Monsieur ESCUDIER, Administrateur à la Préfecture de la Seine (service de l'Aide à l'Enfance) aboutirent après bien des péripéties, bien des démarches ou interventions, à un accord de principe suivant les installations de la Cascade d'un abandon à peu près total.

Le 06 Octobre 1967, Monsieur PAPON précisait au cours d'une séance du Conseil Municipal les conditions de vente de la propriété à l'association locale constituée pour les besoins (cette association est devenue depuis l'Association des Centres Educatifs du Limousin).

Des études faites par Monsieur VARIERAS, il ressortit que seuls les bâtiments annexes soit : maison de maître, chapelle et un bâtiment annexe servant de communs pouvaient être utilisés, le passé était bien mort. Les deux nouveaux bâtiments à construire (internat et externat) vont donc tout en s'insérant dans le domaine offrir des structures totalement renouvelées et modernisées... 1970 et 1971 verront se réaliser l'essentiel des travaux et le nouveau centre ouvrira ses portes en Janvier 1972... les années 72-73 représentant en quelque sorte la période nécessaire de rodage permettant d'établir en 1974 les premiers bilans objectifs.

Plus de 600 millions d'anciens francs de travaux d'aménagement, 100 emplois créés, 144 enfants hébergés, tels sont les chiffres à notre avis essentiels et révélateurs...

Ainsi, grâce à l'action de Jacques CHIRAC, la reconversion de l'usine de la Cascade s'effectua dans les meilleures conditions.

L'établissement fonctionna sans problèmes majeurs jusqu'en 1980 puis les difficultés liées essentiellement au maintien d'un effectif élèves suffisant par rapport aux structures en place suscitérent les premières inquiétudes pour le long terme. Les Responsables techniques et les Administrateurs, en particulier le Président de l'Association Jacques CHIRAC et les vice-présidents délégués Roger GUILLARD jusqu'en 1983 puis Jean-Pierre DUPONT depuis 1983 recherchèrent alors les solutions pouvant au mieux garantir l'avenir, ceci en concertation étroite avec les autorités compétentes et la DASS.

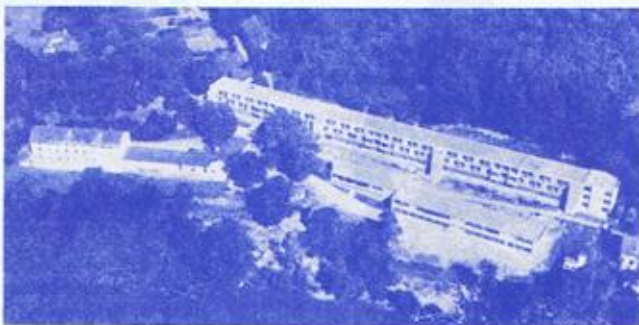
Après bien des péripéties et la nécessaire période de transition permettant aux promotions en cours de terminer leur cycle normal de formation les nouvelles structures sont devenues opérationnelles depuis le premier Août 1984 dans le cadre du complexe de «LA SAULE» soit :

- un FOYER OCCUPATIONNEL de 36 places
- un centre d'habitat pour adultes travaillant en C.A.T. de 42 places
- un centre d'aide par le travail (C.A.T.) de 48 places

L'encadrement est assuré par 78 personnes réparties dans les divers services, 29 travailleurs handicapés du C.A.T. portant le total des salariés à 107.

L'intégration de ces nouvelles composantes dans le cadre des installations existantes et au sein de la communauté bortoïse semble excellente, il convient donc de souhaiter longue vie au Centre de la Cascade placé sous la responsabilité de M. DESLIENS.

1820 - 1985, 165 ans se sont ainsi écoulés et malgré bien des difficultés l'essentiel a été sauvé.



COMPLEXE DE LA SAULE (Foyer Occupationnel et C.A.T.)

NOUVELLE PAUVRETÉ

Les difficultés de l'emploi aggravant des situations moralement et matériellement déjà critiques un certain nombre de personnes ou de familles se trouvent actuellement, dans le canton de BORT comme ailleurs, dans un réel état de précarité sinon de pauvreté alarmantes.

Préoccupés par ce problème dont l'acuité n'est pas toujours clairement perçue par ceux qui disposent de l'essentiel ou du superflu, des organismes administratifs et des bénévoles viennent de mettre en place une instance de coordination d'arrondissement au sein de laquelle va oeuvrer une cellule bortoïse attachée plus particulièrement aux exigences prioritaires de notre Canton. Cette structure n'a pas la prétention de répondre définitivement aux

sollicitations les plus diverses posées mais aura au moins le mérite incontestable d'atténuer les interrogations quotidiennes les plus dramatiques. Diverses associations bortoïses travaillent d'ailleurs parallèlement à cette instance dans la mesure de leurs disponibilités et leurs moyens.

Des renseignements complémentaires et plus précis peuvent être obtenus à la Mairie de BORT auprès de Mesdames WEERMEER ou TERNISIEN.